

# Le Petit Journal de BERVILLE

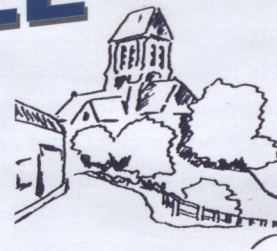
*Bulletin municipal*

Chef de publication : Isabelle Joncour-Danel

Rédaction : Isabelle Joncour-Danel, Jean-Yves Sevin, Stéphanie Dupas, Philippe Menguy, Annabel Lamour.

Maquette : Stéphane Blangier.

Imprimé par PRINT'60—03 44 08 74 92



N° 23

## Le mot du maire

L'année 2022 a été pour nous une année charnière sur un plan financier.

Nous avons pris la décision de vendre le 24 rue d'Heurcourt, bien appartenant à la commune depuis plusieurs années, ce qui va nous permettre de concrétiser différents projets.

Nous avons malgré tout réalisé quelques actions que vous pourrez découvrir au fil de ce journal, dont l'installation de 2 boîtes à livres, l'achat d'ordinateurs pour les enseignantes, la création de fresques murales sous le préau et la poursuite des réouvertures des sentes.

Nous nous sommes aussi attelés au montage de différents dossiers de demande de subventions qui vont nous permettre de réaliser les actions suivantes :

- la mise en conformité de la salle d'art plastique par la création d'un escalier de secours et la remise en état de l'espace qui sera dédié à la bibliothèque enfants et aux travaux manuels.
- l'aménagement des abords de l'école afin de sécuriser l'accès des enfants.
- la poursuite de la remise en état des bornes incendie.



Derrière une mairie il y a toute une équipe.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour leur implication, Isabelle notre secrétaire pour sa patience, ses connaissances et ses conseils, Anne qui assurait la permanence du lundi soir et du samedi matin et qui a pris sa retraite en cette fin d'année 2022.

Merci à l'équipe de la Folie Bervilloise pour sa créativité, au Running Club pour son dynamisme, au personnel de cantine, aux bénévoles de la bibliothèque, aux membres du CCAS, aux enseignantes et enfin à toutes les personnes qui œuvrent d'une manière ou d'une autre pour faire en sorte de BIEN VIVRE A BERVILLE.

# VIE DU VILLAGE

## Cérémonie du 11 novembre

Nous nous sommes réunis le matin du 11 novembre pour commémorer l'armistice de 1918. Le cortège mené par Daniel Wallard, notre porte drapeau, s'est rendu au cimetière. Madame le Maire, Isabelle Joncour-Danel accompagnée par des Bervillois, était présente aux côtés de nos jeunes élèves de l'école de Berville pour la lecture du texte officiel et le dépôt d'une gerbe. Au-delà de l'hommage rendu aux combattants de 14/18 nous honorons, en cette journée du souvenir, civiles et militaires des grandes guerres. La France est engagée au-delà de l'Europe et chaque année des soldats Français tombent au combat. Cette journée du 11 Novembre est aussi l'occasion de leur rendre un hommage. Cette année ces soldats sont : Le Maréchal des logis chef QUELIN Adrien 29 ans et Le brigadier-chef MARTIN Alexandre 24 ans.



## Les boîtes à lire

### Qu'est-ce qu'une boîte à lire ?

Une boîte à lire est une micro-bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Une boîte à lire est avant tout un échange. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à lire. A votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

Son ambition est d'encourager l'économie circulaire et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Nos boîtes à lire ont été fabriquées par les Bervillois et élus en utilisant des matériaux recyclés dans une démarche d'éco-conception.

### Où trouver les boîtes à lire dans Berville ?

Aujourd'hui, deux abris accueillent des boîtes à lire :

La plus grande se situe sous l'arrêt de bus des Vignes

La seconde au lavoir de la rue d'Heurcourt.

Si nos boîtes rencontrent un réel succès, nous pourrions en ouvrir une ou deux autres sur la commune.

### Quelles sont les règles à respecter ?

Les livres déposés doivent être en bon état.

N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public. Pensez à nos jeunes lecteurs, ne déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

Un livre déposé dans une boîte à lire est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite. Cela ne correspond pas au principe du concept.

Ce que vous pouvez faire, est d'insérer dans l'ouvrage que vous souhaitez faire découvrir, un petit mot d'appréciation de la lecture, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.



# VIE DU VILLAGE

## Soutien à la population Ukrainienne

Nous espérons qu'au 21 siècle, nous n'aurions jamais à revivre, en Europe une nouvelle guerre, que cela appartenait au passé, mais hélas, la guerre en Ukraine, nous rappelle comme la paix est fragile. Les Bervillois ont répondu présents en mars pour participer à la collecte de produits de première nécessité. Toute l'équipe municipale vous remercie pour vos nombreux dons !



## Retraite

Après 15 années d'engagement au sein du secrétariat de Berville, Anne Mauduit a fait valoir son droit à la retraite. Elle a quitté ses fonctions fin décembre 2022.

Nous souhaitons sincèrement remercier Anne pour son engagement continu et ses qualités humaines qui ont beaucoup contribué à l'accueil de notre secrétariat et à son évolution.

Les horaires d'ouverture au public se trouvent changées à partir du 01 janvier 2023 :

Accueil au public le lundi de 16h à 18h30.

Le samedi matin uniquement sur rendez-vous au 0134665263 ou par mail [mairie.de.berville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.berville@wanadoo.fr)

## Un nom pour mon école

Un grand merci à vous tous pour votre participation au projet « un nom pour mon école ». Vous avez été 26 participants en plus des élèves de l'école. Nous avons reçu 37 propositions de nom pour l'école, tels que des personnages qui ont influencé leur époque comme Olympe de Gouges ou Thomas Pesquet, des personnages qui ont participé à la vie Bervilloise tels que Luc Lefevre ou Jacques Gossein mais aussi des objets, des lieux ou animaux : la nacre, les lavoirs ou le colibri . Vous avez été 48 votants Bervillois en plus du vote des enfants. Notre école devient donc « l'école de la Soissonne ». La Soissonne est la partie haute du Sausseron et prend sa source au lieu-dit Heurcourt à Berville. Vous découvrirez bientôt la plaque de l'école. Nous avons voulu garder certains symboles qui représentent selon nous notre village : la nature, les chouettes et l'eau.

## Le Noël des anciens

Pour les fêtes de fin d'année, la commune de Berville offre un panier gourmand aux bervillois de 65 ans et plus. C'est toujours avec un grand plaisir que Daniel Wallard et Josiane Ancel effectuent la distribution des colis en décembre.

Pour en bénéficier, il faut avoir 65 ans courant 2023, être domicilié sur la commune et s'inscrire en mairie avant le 30 novembre 2023.



# VIE DU VILLAGE

## Art Urbain à l'école de la Soissonne

Des dessins qui donnent un coup de neuf aux murs gris du préau de l'école. Elodie Goutaudier-Kolodziejezyck a organisé deux sessions de street art avec des enfants volontaires de la classe de CM2. Madame le maire avec la directrice de l'école ont choisi le thème qui représente les valeurs de la république et de l'école par la Marianne et le portrait de Jules Ferry pour un mur. Les enfants, pour égayer les deux autres murs du préau, ont préféré écouter leur cœur en choisissant des héros de bandes dessinées : Astérix, Mortelle Adèle et Pikachu. Bravo à tous ces artistes jeunes et moins jeunes.



## Décoration de Noël dans Berville

Cette année, la mairie de Berville a décidé de valoriser en décoration de Noël trois emplacements de la commune par l'achat de trois sapins. Un pour la mairie et l'école, le second sur la place du Carrouge et le dernier au Coudray. Vous avez pu admirer les décorations en bois réalisées par Grégoire et peintes par les enfants de l'école. Un grand merci à eux. Merci aux bervilleois bénévoles ainsi qu'à la Folie Bervilleoise pour leur aide précieuse et aux personnes qui ont répondu favorablement aux dons de décorations.



## L'école

Cette année, l'école de Berville accueille 39 élèves du CE2 au CM2, répartis en deux classes. Les CE2/CM1 avec Mme Manchon nommée à titre définitif sur l'école et les CM1/CM2 avec Mme Robardey.

L'école d'Haravilliers accueille 67 élèves de la PS au CE1, répartis en trois classes. Les PS/MS avec Mme Lepercq, les MS/GS avec Mme Folatre et les CP/CE1 avec M. Cange.

Soit un effectif de 106 élèves sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

## Label Eco-Ecole

Pour la cinquième année consécutive, l'école a été labélisée sur le thème de la biodiversité en juin 2022 : une prairie fleurie et un hôtel à insectes ont été réalisés par les enfants.



## Classe découverte

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à une classe Art Déco du 14 au 18 mars 2022 en partenariat avec l'association La Source de Villarceaux, la Bergerie et le P.N.R. du Vexin. Des mosaïques ont été créées avec l'artiste Solène Léglise et ont été accrochées dans la cour de récréation.



# VIE DU VILLAGE

Quelques moments forts de cette année scolaire



**S**ortie au Parc de Samara le 17 mai basée sur la rencontre et l'échange des savoir-faire et des connaissances autour de la Préhistoire.

**S**treet art dirigé par une artiste, Elodie Goutaudier : réalisation d'une Marianne avec une colombe, de Jules Ferry et de héros de dessins animés



**R**encontre avec des anciens de la Résidence services seniors Domitys à Cergy pour évoquer leurs souvenirs d'enfants de la seconde Guerre Mondiale au mois de juin.

**U**n nom pour mon école. :« La Soissonne », les élèves ont voté !



**D**ans les arbres à Aventureland avec l'école d'Haravillers en fin d'année scolaire.

# VIE DU VILLAGE

Quelques moments forts de cette année scolaire

**S**pectacle et kermesse des écoles de Berville et Haravilliers ainsi que la remise des livres en juin.



**D**eux représentations scolaires : spectacles en caravane les vendredis 9 et 16 septembre grâce au partenariat du PIVO et de la Folie Bervilloise.



**L**ecture de contes de Noël aux élèves d'Haravilliers au mois de décembre.



**D**écoration des 39 gnomes en bois réalisés par Grégoire lors des ateliers de Noël organisés par les parents d'élèves.



# TRAVAUX

## Réhabilitation des sentes et chemins



Un mur végétal composé d'arbres, de fougères, de ronces et de haies empêchait les promeneurs d'accéder à la sente du Bois des Jonquières. Après quelques semaines de travail, les bervillois peuvent découvrir ou redécouvrir ce lavoir oublié et la fontaine du curé. Comme les enfants, appropriez-vous ces sentes et chemins. Début de la sente du Bois des Jonquières au niveau du 50 rue d'Heurcourt.

## Coupes et abattages

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les coupes et abattages dans notre village et nous tenions à vous donner des explications :

Ces coupes ont été demandées entre 2018 et 2021 par des propriétaires de terrains privés. Elles ont lieu actuellement sur notre commune et ont été soumises à l'accord des services de l'architecte des bâtiments de France et de la préfecture.

Pour votre parfaite information, il faut savoir que les bois et pâtures de Berville sont essentiellement des propriétés privées et non des biens communaux .

Nous sommes conscients des désagréments tant sonores que visuels que cela engendre et nous mettons tout en œuvre pour que les sentes et chemins soient réhabilités une fois ces différents chantiers terminés.





## La Communauté de Commune Vexin Centre (CCVC)


La communauté de communes Vexin Centre a élu une nouvelle présidente, Nadine Ninot, le 29 septembre 2022 lors du conseil communautaire, suite au départ en retraite de ses fonctions de président de Michel Guiard. Les vice-présidents ont été élus le 6 octobre 2022 et constituent la nouvelle équipe de la collectivité pour le mandat en cours, jusqu'en 2026.


### Les élus


**Le Conseil Communautaire :**  
1 Présidente + 6 Vice-Présidents + 5 Vice-Présidents spécialisés  
40 délégués communautaires


  
**Nadine NINOT**  
Présidente  
Maire de *Morances*  
Pôle Finances et Communication

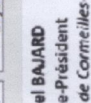
  
**Alain MATEOS**  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Montgeroult*  
Pôle Développement économique, Transports


  
**Guy PARIS**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Sagy*  
Pôle Mutualisation, Environnementiel, Relations publiques


  
**Ludovic BAZOT**  
9<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Bellay-en-Vexin*  
Sécurité


  
**Michel FINET**  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Condécourt*  
Suivi de travaux


  
**Christelle NOBILIA**  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de *Auverries*  
Pôle Services à la population, Santé, Enfance, Jeunesse, Seniors


  
**Michel BAJARD**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Adjoint au maire de *Cormelles-en-Vexin*  
Ressources en eau, GEM API

  
**Philippe HOUDAILLE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de *Moursy*  
Pôle Environnement et cadre de vie


  
**Marcel ALLÈGRE**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Fremainville*  
Pôle Aménagement du territoire, Voirie, Logement


  
**Éveline BOSSU**  
10<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de *Chars*  
Équipements publics


  
**Florent AMBROSINO**  
11<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Santeuil*  
Nouveaux projets d'équipements


  
**Michel RAZAFIMBELO**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de *Harouillers*  
Pôle Urbanisme, Accessibilité


### Les agents


  
**Sandra ALLEMAND**  
Coordinatrice Petite Enfance, Enfance, Jeunesse


  
**Céline POUCKET**  
Administratif  
Accueil CC Vexin Centre - Point d'Accès au Droit  
Sébastien DAQUIDAL  
Chauffeur Transport À la Demande  
Frédéric LADROUE  
Responsable Technique ZAC de Vigny  
Pascal LONGLE  
Responsable Technique Camp de César (Nucourt)


  
**Laurent POURRIER**  
Responsable finances  
Ressources Humaines


  
**Charlotte GIAQUINTA**  
Communication


  
**Alexandra LE COËNT**  
Responsable pôle urbanisme

  
**Yann BAGE**  
Chef de projet Petites Villes de Demain

  
**Benjamin ZUBER**  
Chef de projet Contrat de Relance et de Transition Écologique

  
**Fiona EL HACHIMI**  
Administration  
Nathalie PANIANDY  
William MARCHAND  
Amandine BLONDEL  
Karin ALLICHE  
Instructeurs

  
**Lieux d'Accueil Enfants Parents**  
Nathalie DA SILVA  
Laetitia MONTREUIL

  
**Relais Petite Enfance**  
Martine JOUEN  
Eunice FROGER  
Animatrices

### Mission du service instructeur

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire.

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux et prépare les décisions afférentes. Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions sont assurés par le service.

### Constatation des infractions pénales et police de l'urbanisme

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.

### Architecte conseil du Parc

Il se tient à la disposition des particuliers et des communes pour apporter une aide technique en amont de leur projet.

Cette étude préalable permet de garantir une meilleure insertion des différents projets dans les sites ou ils s'inscrivent. Il permet aussi d'éviter de partir dans une mauvaise direction à la fois architecturale, technique ou administrative. Ces différents sujets peuvent être abordés lors d'un rendez vous à la maison du Parc ou sur place si la complexité du site l'impose.

L'architecte conseil peut aussi quelques fois intervenir comme médiateur auprès des services instructeurs. Il peut vous apporter des solutions architecturales et/ ou fonctionnelles qui permettront de faire évoluer votre projet dans une direction alors acceptable.

Attention, l'architecte conseil ne réalise pas les plans ni les dossiers de permis de construire. De même il n'effectue pas de mission de maîtrise d'œuvre ni d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

CONTACT : Mathieu Feigelson / Mail : m.feigelson@pnr-vexin-francais.fr

## Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (Le GNAU)

Dépôt du dossier à tout moment (plus besoin de vous déplacer en mairie), plus de papier à imprimer et des échanges simplifiés avec l'administration, suivi de la demande en temps réel et archivage et sécurisation des demandes déposées. Vous souhaitez réaliser une serre, une piscine, une modification de façade, une clôture, une nouvelle construction ou une coupe d'arbre consultez :

Comment  
faire ?



Je me rends sur le site web :

[gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau](https://gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau)

Le **CERFA** en vigueur à retrouver sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>



### RAPPEL

Tous travaux extérieurs (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie ou par mail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

#### Déclaration de travaux accordées :

Céline LECLERC	43 rue du Carouge	Création d'une piscine	Accordée le 24/03/2022
Jean-Marc BOUJU	61 rue d'Heurcourt	Ajout de fenêtre et aménagement de l'entrée des garages	Accordée le 07/05/2022
Jérôme VIDAL	22 rue des Jorets	Rénovation de la couverture – création de lucarnes et fenêtres de toit – restauration des murs de façade et création de nouvelles ouvertures	Accordée le 08/08/2022
Céline LECLERC	43 rue du Carouge	Création d'une terrasse	Accordée le 16/01/2023
Hubert THERY	49 rue de la Garenne	Réfection de la toiture de la partie habitation	Accordée le 12/01/2023
Mairie de Berville	20 rue d'Heurcourt	Création sortie et escalier de secours dans la salle Arts Plastiques	Accordée le 23/01/2023

## BUDGET

### Les finances communales

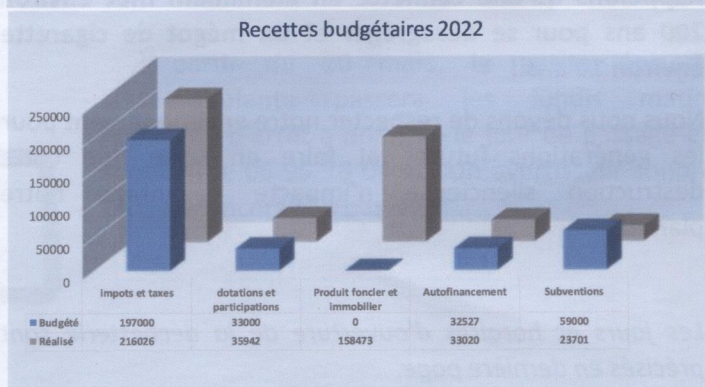
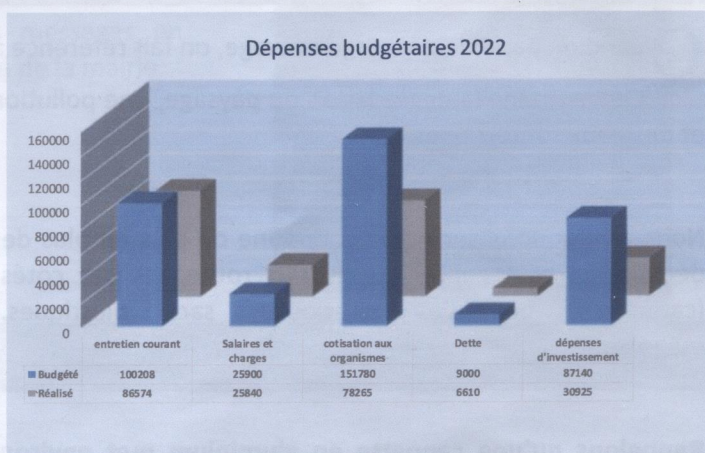
L'année 2022 fut sur le plan des finances une période de pause afin de mettre en œuvre des économies sur les dépenses de fonctionnement, de limiter les dépenses d'investissement et d'assurer les recettes liées aux subventions.

Ainsi, l'équipe municipale a souhaité mettre fin au contrat de nettoyage des locaux pour le remplacer par le recrutement d'une Bervilloise quelques heures par semaine, le gain financier et qualitatif est important.

La vente de la maison du 24 rue d'Heurcourt en septembre 2022, permettra à notre commune de réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Enfin, la quasi-totalité des subventions attendues a été soldée dans le courant de l'année.

Le bilan est donc positif au vu des recettes largement supérieures aux dépenses en 2022, ce qui permet d'envisager pour 2023 la mise en œuvre de travaux d'amélioration de nos bâtiments publics.



# COMMUNICATION

## Les nuisances sonores

Les nuisances sonores sont à l'origine de nombreux conflits de voisinage, que le bruit émane de personnes ou d'activités de toutes sortes.

Selon le code de la santé publique « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. »

Elles peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Nous vous rappelons que les bruits causés par des appareils et outils sont autorisés :

En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h 30

Le samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 16h à 19h

Pour le bien être de tous merci de respecter ces horaires.

## Les nuisances lumineuses

A une époque où nous prônons la réduction de toutes les nuisances impactant la planète, il est de bon sens de réduire la consommation d'énergie.

Depuis le 9 mars, vous avez pu constater l'abaissement des durées d'allumage quotidiennes afin d'économiser sur les dépenses énergétiques. L'extinction des réverbères passera dorénavant de 23h30 à 22h et l'allumage à 6h00.

La réalisation d'un audit qualitatif de notre réseau est en cours, au vue du montage d'un dossier de subvention pour sa rénovation future.

## Les décharges sauvages

Quand on parle de décharge sauvage, on fait référence à un abandon de déchets sur un espace interdit.

Ceci entraîne la dégradation du paysage, une pollution visuelle et parfois olfactive, une contamination du sol et des eaux souterraines.

Nous remarquons sur notre commune de plus en plus de déchets en tout genre jetés sur la route, les bas côtés (cannes, bouteilles plastiques, sacs plastiques, mégots...).

**Rappelons qu'une canette en aluminium met environ 200 ans pour se désagréger et un mégot de cigarette environ 10 ans !**

Nous nous devons de respecter notre environnement pour les générations futures et faire en sorte que cette destruction silencieuse n'impacte davantage notre planète.



*Les jours et horaires d'ouverture de la déchetterie sont précisés en dernière page.*

## Les animaux

L'article L 211- 19-1 du code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques. Pensez à faire vacciner et pucer vos animaux de compagnie.

Pour rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les propriétaires de chats non tatoués ou pucés s'exposent à une amende de 750 €. Vous les aimez, protégez les !

Si vous voyez un animal errant vous pouvez contacter la fourrière de Bruyeres Sur Oise avec laquelle nous avons signé une convention, au 06 05 84 79 91.

## Illiwap

Illiwap, vous êtes 264 personnes à suivre Illiwap Berville. 261 messages ont été envoyés depuis sa création : des alertes météo ou pollution, des actualités de Berville, de notre communauté de commune du Vexin Centre, des infos pratiques, des offres d'emplois de la région... Nous avons reçu 4 propositions d'idées et une dizaine de signalements.

**SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !**

100 % GRATUITE    SANS INSCRIPTION    SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Télécharger sur l'App Store    DISPONIBLE SUR Google Play    DISPONIBLE AVEC AppGallery



Pour diffusion complète, vous retrouverez ces messages en format papier sur les nouveaux panneaux à l'entrée de la mairie.



## Nouveauté

**BIENTÔT DANS VOTRE COMMUNE**

Elle est passée par là.  
LA PETITE ÉPICERIE AMBULANTE  
Elle repassera par là.

Produits Laitiers, Pains, Œufs,  
Charcuteries, Bazar, Boissons,  
Produits Ménagers,  
Fruits – Légumes, Produits Frais

Possibilité d'arrêt à domicile  
le jour de passage dans votre  
commune en appelant le

☎ 06.95.78.04.40  
lapitteepicerieambulante@free.fr



À partir du 20 mars, la **petite épicerie ambulante** passera les lundis matin. Possibilité d'arrêt à domicile le jour de passage en appelant le 06 95 78 04 40. Un avertisseur sonore vous annoncera son passage.

# ANIMATION

La FoLie BeRvilloise, votre association d'animation

## Soirée tartiflette le 12 février 2022

Une première en 2022 ! La FoLie a organisé une soirée tartiflette, un petit goût de ski à Berville ! Avec un blind test sur les fameuses répliques du film « Les Bronzés font du ski » et c'est une participante d'Eaubonne qui l'a remporté, si, si, si !



## Atelier Sushi le 27 mars 2022

Encore une première, un projet déjà pensé depuis quelques années et que nous avons enfin pu réaliser en 2022 ! L'atelier Sushi a pu être organisé grâce à notre superbe Sushi Woman en chef : Wilaitip et Rachel qui l'a efficacement secondée.



## Chasse aux œufs le 18 avril 2022

Comme tous les ans, La FoLie a organisé la traditionnelle chasse aux œufs et beaucoup de nouveaux participants y ont participé pour la 1ère fois, nous espérons les retrouver en 2023 !



## Concert chorale le 22 mai 2022



La chorale de l'Oise aux Lyres est revenue chanter dans notre belle église. Mais sans son chef de chœur qui était souffrant. Malgré tout, ils ont assuré leur prestation.

## Fête de Berville le 11 juin 2022

Retour enfin de notre fête en 2022 ! Avec des nouveautés : concert de la chanteuse Laïla accompagnée de Zoen au piano et l'atelier Street Art dirigé par la plasticienne Elodie Goutaudier-Kolodziejczyk ! Merci aux artistes et à Didier Pheron, ingénieur du son, pour la sonorisation !



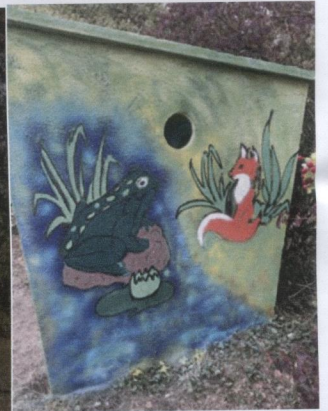
## Escape Game le 26 juin 2022

2<sup>ème</sup> escape de la FoLie, cette fois sur l'histoire vraie durant la seconde guerre du soldat américain sauvé par un groupe de résistants de Berville ! Il avait pu être exfiltré en Angleterre et rapatrié ensuite dans son pays. Les participants ont pu découvrir ce moment d'histoire de notre village à travers notre jeu de piste ainsi que le monument dédié au bombardier Maid to please. Ils ont pu également visionner la cérémonie de commémoration de ce monument, nous sommes très heureux d'avoir pu perpétuer ce souvenir. Un grand merci à la famille Doutreleau pour nous avoir permis d'accéder à leur ferme et au pigeonnier, lieu de cachette inventé du soldat !



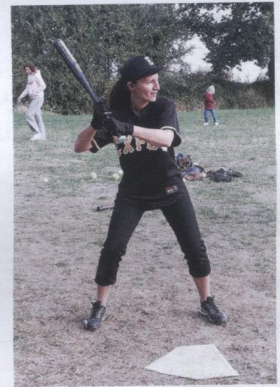
## Atelier Street Art le 18 septembre 2022

Après le succès de l'atelier pendant notre fête, Elodie Goutaudier-Kolodziejczyk est revenue customiser, avec l'aide des volontaires, notre bloc de béton situé sur le terrain de sport en face de la mairie. DJ Didier nous a proposé une animation musicale et une initiation à la table de mixage avec platines !



## Initiation Softball le 25 septembre 2022

Merci encore et toujours au club des Expos d'Ermont pour le prêt du matériel ! Toujours plus d'enfants viennent participer dont des fidèles. Nous avons appris en ce début d'année la disparition d'une joueuse qui était venue nous aider à organiser cette initiation. Nous tenions à lui rendre hommage : merci Alex pour ta gentillesse et ton implication !



## Apéros pétanque de mai à septembre 2022

Construction d'un 2<sup>ème</sup> terrain en 2022 ! Pour plus de plaisir et de joie !



## Caravanes spectacles le 9 et 16 septembre 2022



Nous avons retrouvé notre partenaire culturel, PIVO, qui cette année nous a proposé 2 caravanes spectacles : « Paysage intérieur » avec Pôle K et « Radio 2000 » avec la Compagnie du Grand Hôtel. Ils proposaient 2 séances, une l'après-midi pour l'école de Berville et une le soir pour le public venu nombreux. A refaire sur 2023 !



## Récital de la St Denis le 30 octobre 2022

Zoen, doté de l'oreille absolue, est revenu nous émerveiller de son talent ! Il nous a interprété une compilation de compositions très hétéroclites, allant de la bande son originale du dessin animé japonais « le voyage de Chihiro » à celle du film « Intouchables », en passant par du classique Debussy, Chopin... Et on en redemande pour 2023 !



## Soirée Beaujolais le 18 novembre 2022



La traditionnelle soirée beaujolaise a toujours autant de succès ! Merci à notre fidèle partenaire, les caves Cyrano, pour sa présence et sa dégustation de qualité.

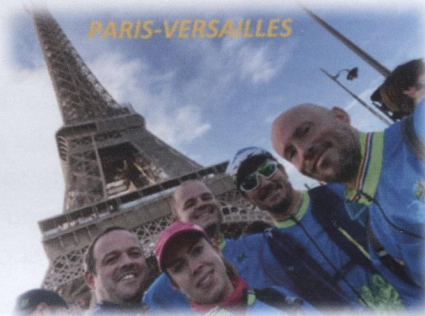
## Noël de Berville le 11 décembre 2022

La FoLie a emmené nos jeunes à Koezio et les plus petits ont pu faire une balade à poney sous la houlette de Sandra avec l'aimable participation de Gadget ! Le Père Noël les a ensuite gâtés lors du goûter servi dans la salle polyvalente

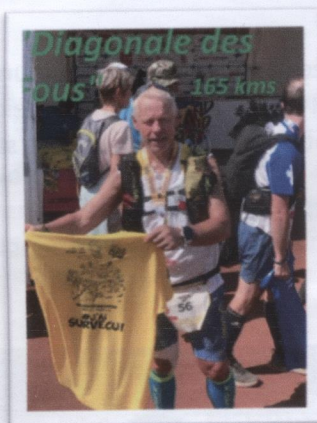


# ASSOCIATION SPORTIVE

Running Club Berville 95



Une année 2022 riche en évènements pour les runners du RCB 95 avec ses nombreux déplacements en région mais aussi à l'étranger en passant par nos départements d'outre-mer, notamment avec notre participation aux 165 kms de la terrible « Diagonale des fous » à la Réunion où s'est distingué notre ultra-traileur Pascal. Un grand exploit quand on connaît l'extrême difficulté de cette course parmi les plus difficiles au monde. Autre déplacement mémorable en octobre dernier avec un sympathique séjour au Portugal pour le « Trail da Ladeia » près de Coimbra, où nous avons glané quelques trophées et où notre présence aura été bien appréciée des organisateurs.



Le RCB aura aussi de nouveau pris part le 1er mai à la course du Muguet à Cergy où nous aurons cette fois-ci tracté sur leur « Joëlette » deux personnes à mobilité réduite sur les 10 kms du parcours avant une arrivée sous les applaudissements nourris des spectateurs en tribune du stade des Maradas. Un grand moment de partage. N'oublions pas bien sûr les innombrables épreuves dont plusieurs marathons auxquels nous avons participé et tous les kilomètres parcourus lors des sorties du dimanche matin et du jeudi soir, toujours dans la même convivialité, ainsi que ces excellents repas partagés comme lors de la soirée de l'Assemblée générale du Club début décembre. #L'hédonisteArronville



Les 31 runners du RCB continueront encore à faire briller un peu partout les couleurs de Berville en 2023 et invitent qui veut à les rejoindre pour partager leur passion quel que soit leur niveau.

Contact : Philippe MENGUY : 06 10 42 24 77 - [runningclubberville.95@sfr.fr](mailto:runningclubberville.95@sfr.fr) - Facebook : RUNNING CLUB BERVILLE 95

# BERVILLE INFORMATIONS

## Permanences énergie / architecture

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement. Depuis le 16 février 2018, un partenariat a été établi avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) pour la mise en place de consultations juridiques.

*Permanences au pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français au Bord d'Haut de Vigny, sur RDV de 14h à 18h*

### Bruit

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés :

Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30

Samedi : 9h-13h 16h -19h

Dimanche et les jours fériés : 16h -19h

### Feux

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

### Querelles de voisinages

Nous sommes de plus en plus souvent sollicités pour des querelles de voisinages auxquelles nous ne pouvons apporter de solutions.

Le caractère « excessif » d'un comportement est une question de jugement et c'est précisément là que débutent les querelles de voisinage.

Avant tout emportement il peut être utile de se rencontrer, de discuter et de trouver un compromis qui permettra à tous de vivre sereinement.

Vous pouvez contacter le point justice de Vigny au:

01 30 39 23 34

### Visite de l'église

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

### Participation transport

Une participation de 30€ par élève scolarisé en collège ou en lycée peut être versée sur simple demande auprès de la mairie (fournir carte scolaire + RIB).

### Espaces verts

Les berverillois se doivent d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne cachent pas l'éclairage public ni les panneaux de signalisation.

En cas d'incident, la responsabilité des berverillois peut être engagée. Aucune branche ne doit toucher les câbles aériens, électriques et de télécommunication.

### Chasse

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

### Passeports et cartes nationales d'identité

Les demandes de passeports ou de cartes d'identité ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Vous devez vous rendre dans une commune plus importante équipée d'une station d'enregistrement indépendamment du lieu de résidence (Marines, Pontoise, Cergy ...). Il est en général nécessaire de prendre rendez-vous. La réalisation de ces pièces d'identité peut prendre plusieurs semaines.

Une pré-demande peut être effectuée en ligne, vous trouverez toutes les informations sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les passeports sont valables 10 ans, les cartes nationales d'identité 15 ans.

### Recensement

Les jeunes à partir de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur date d'anniversaire afin d'obtenir une attestation.

# BERVILLE FLASH

## Etat civil

### Naissances 2022

Théo TIEN MI TIE né le 12 février 2022

Zoé LALLEMAND née le 4 avril 2022

### Mariage 2022

Quentin VERDEZ et Mathilde JOBIN mariés le 25 juin 2022

Michael BERNARD et Fabienne PELLETIER mariés le 19 novembre 2022

### Décès 2022

Marie-Hélène PAMART décédée le 14 février 2022

Nicole DANET épouse D'HEYGERE décédée le 28 avril 2022

Jean-Paul RICHOMME décédé le 14 septembre 2022

## Déchets

### SMIRTOM / Déchetterie de Marines (01-34-66-18-40)

#### Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

Lundi : 9h-12h 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Dimanche et jours fériés : 9h-13h

#### Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :

Lundi : 9h-12h / 14h-19h

Mercredi : 9h-12h 14h-19h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h / 14h-19h

Dimanche et jours fériés : 9h-13h

Fermée les 1er Janvier, 1er mai et 25 décembre.

Pour éviter des dépôts trop volumineux, possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

#### Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise deux collectes des encombrants :

**Le mardi 21 mars 2023 et le mardi 26 septembre 2023**

Le volume, limité à 1 m<sup>3</sup> par habitation, doit être sorti la veille au soir. **Les objets non collectés après le passage des encombrants doivent être rentrés.**

#### Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier, produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles), objets dont le poids est supérieur à 50 kg, objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50, déchets verts, souches d'arbres, machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchetterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

#### Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi matin.

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir. Elles doivent être bien fermées car il est souvent constaté que les sacs de détritus sont éventrés par les animaux errants.

**Une fois ramassées elles doivent être rentrées.**

#### Tri sélectif

**Bac jaune** : mercredi matin toutes les 2 semaines

**Bac vert** : mercredi matin toutes les 4 semaines

## Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

[mairie.de.berville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.berville@wanadoo.fr)

Photocopie en mairie : 0,20 €

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 16h à 18h30

En dehors de ces horaires sur rendez-vous

#### L'équipe municipale

**Le Maire** Isabelle Joncour-Danel

1er Adjoint Jean-Yves Sevin

2ème Adjoint Philippe Croisé

Martine Baudin

Stéphane Blangier

Patrick Bru

Sylvie Delaporte

Mélanie Delcausse

Stéphanie Dupas

Patrick Masselin

Messaouda Perthus

#### Secrétaire de Mairie

Isabelle By-Burdin